

CATALOGUE FORMATION CONTINUE

2026 / 2027



Campus de La Réunion

L'ÉCOLE
PLUS BUSINESS
QUE SCHOOL

“

VOTRE HISTOIRE
VOUS APPARTIENT,
ET ELLE VOUS
APPARTIENDRA TOUJOURS.
**À VOUS DE VOUS
EN EMPARER.**

”

Michelle OBAMA

La formation professionnelle continue, un atout pour votre carrière !

QU'EST-CE QUE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ?

La formation continue regroupe l'ensemble des formations destinées aux actif-ves, qu'ils ou elles soient salarié-es, indépendant-es ou en recherche d'emploi.

ELLE OFFRE UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE DE :

- Acquérir de nouvelles compétences.
- Se perfectionner dans son domaine.
- Changer de métier ou de secteur.
- Valider son expérience professionnelle par un diplôme grâce à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Contrairement à la formation initiale, qui s'adresse aux étudiant-es, la formation continue accompagne les professionnel-les tout au long de leur vie active.

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ?

La formation continue est accessible à toutes et tous, quels que soient l'âge ou le parcours :

- Salarié-es : pour gravir les échelons ou se spécialiser dans un nouveau domaine ;
- Demandeur-ses d'emploi : en quête de qualifications adaptées au marché du travail ;
- Indépendant-es et entrepreneur-ses : pour développer de nouvelles compétences et rester compétitif-ves ;
- Jeunes actif-ves en réorientation : pour donner un nouvel élan à leur carrière.

POURQUOI INVESTIR DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ?

Pour les salarié-es : progression, employabilité et autonomie, la formation continue constitue un véritable tremplin pour les employé-es. **Elle leur offre :**

- Actualisation des compétences : maîtriser les dernières avancées technologiques et méthodologiques.
- Progression de carrière : accéder à des postes à plus haute responsabilité ou diversifier leurs missions.
- Développement des soft skills : comme la prise de décision, l'adaptabilité et la communication interpersonnelle.
- Préparation à la reconversion : s'ouvrir à de nouveaux métiers ou secteurs porteurs.

Pour les employeur-ses : innovation, fidélisation et productivité. Investir dans la formation continue représente un atout stratégique.

Pour les entreprises :

- Renforcer la productivité : des collaborateur-rices mieux formé-es sont plus performant-es et autonomes.
- Stimuler l'innovation : intégrer des compétences actuelles pour maintenir un avantage concurrentiel.
- Fidéliser les talents : valoriser les ambitions des employé-es réduit le turn-over.
- Créer une dynamique collective : des formations partagées renforcent la cohésion et l'esprit d'équipe.

LES BÉNÉFICES CONCRETS POUR VOTRE CARRIÈRE ?

La formation continue est bien plus qu'un simple outil de progression : c'est une clé pour évoluer dans un environnement en constante mutation.

- Évoluer dans son métier : devenez un-e expert-e dans votre domaine et ouvrez la porte à de nouvelles responsabilités.
- S'adapter aux évolutions : restez compétitif-ve face aux innovations technologiques et aux nouvelles exigences du marché.
- Réussir sa reconversion : explorez de nouveaux horizons professionnels avec un accompagnement sur mesure.
- Accroître sa confiance : enrichissez vos compétences pour aborder votre carrière avec assurance.

LES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Contrairement à la formation initiale, la formation continue se distingue par :

- Sa durée : des programmes de quelques jours à plusieurs mois.
- Son organisation : flexibilité et formats variés (présentiel, à distance, blended learning).
- Son coût : payante, mais éligible à divers dispositifs de financement.

LES FORMATS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

La formation continue offre une diversité de formats pour s'adapter aux contraintes et objectifs des apprenant-es :

- Microlearning : des modules courts et interactifs pour des apprentissages rapides et ciblés.
- Blended learning : une combinaison de cours en ligne et en présentiel pour plus de flexibilité.
- Social learning : un apprentissage collaboratif basé sur le partage d'expériences entre pairs.
- E-learning mobile : des contenus accessibles à tout moment, sur smartphone, tablette ou ordinateur (principe ATAWADAC).

LES DIFFÉRENTS TYPES DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

- Formations qualifiantes : pour acquérir des compétences spécifiques reconnues.
- Formations certifiantes : pour valider des compétences par un certificat officiel.
- Formations diplômantes : pour obtenir un diplôme (licence, master, etc.).
- Dispositifs personnalisés : bilan de compétences, Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

POURQUOI CHOISIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ?

Que vous soyez salarié-e, à la recherche d'un emploi ou entrepreneur-se, la formation continue offre une opportunité unique de progresser professionnellement, de développer de nouvelles compétences et de concrétiser vos ambitions.

Avec des formats adaptés et des financements accessibles, il n'a jamais été aussi simple de se former tout au long de sa vie.

BAC

SECRÉTAIRE ASSISTANT·E MÉDICO-ADMINISTRATIF·VE

Le ou la secrétaire assistant·e médico-administratif·ve est un·e professionnel·le clé·e du fonctionnement des structures de santé. Il ou elle assure l'interface entre les patient·es, les usager·ères et les professionnel·les médicaux, tout en garantissant la rigueur administrative et la confidentialité des informations.

Cette formation continue, d'une durée de 6 mois, permet d'acquérir les compétences indispensables pour gérer les dossiers médicaux, coordonner les informations, maîtriser la terminologie médicale et assurer un accueil de qualité dans un environnement exigeant.

Métiers visés

- Secrétaire médical·e.
- Assistant·e médico-administratif·ve.
- Secrétaire dans un cabinet médical, une clinique, un laboratoire ou une structure médico-sociale.
- Agent·e administratif·ve dans le secteur hospitalier ou public de santé.

OBJECTIFS

- Maîtriser les techniques administratives et de communication propres au secteur médical.
- Gérer et mettre à jour les dossiers médicaux et administratifs.
- Assurer l'accueil et l'information des patient·es et des usager·ères.
- Traiter les opérations liées à la gestion du personnel et à la facturation.
- Contribuer à la qualité du service et à la fluidité de la relation patient·e-structure médicale.

LES + DE LA FORMATION

- Certification **reconnue par l'État**.
- Formation continue de **6 mois** adaptée aux adultes en reconversion ou en perfectionnement.
- Encadrement par des **professionnel·les du secteur** médico-administratif.
- **Pédagogie active** : cas pratiques, mises en situation, projets fil rouge.
- Accompagnement individualisé vers l'obtention du **titre professionnel**.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Assistant·e de direction.

Modalités de la formation



Durée :
6 mois.



Rythme :
Formation continue
+ 175 H de stage
en entreprise,
obligatoires.



Lieux :
Le Port, Saint-André,
Saint-Denis,
Saint-Pierre.



Rentrée :
Toute l'année.
Plus d'infos :
nous contacter.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

CCP 1 : ASSURER L'ACCUEIL DU OU DE LA PATIENT-E ET LES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES COURANTES D'UNE STRUCTURE MÉDICALE. MANAGER ET PILOTER UNE ORGANISATION EFFICIENTE

- Accueillir et orienter les patient-es, usager-ères et visiteur-ses.
- Créer, actualiser et organiser les dossiers médicaux et administratifs.
- Planifier les activités et gérer les rendez-vous des professionnel·les de santé.
- Rédiger, mettre en forme et classer les documents médicaux et administratifs.

CCP 2 : ASSISTER LES PROFESSIONNEL·LES DE SANTÉ D'UNE STRUCTURE MÉDICALE DANS LE SUIVI ET LA COORDINATION DU PARCOURS DE LA PATIENTÈLE.

- Assurer la transmission et la coordination des informations entre les intervenant-es.
- Gérer les opérations administratives et logistiques liées au parcours du ou de la patient-e.
- Participer à la qualité et à la continuité du service rendu aux usager-ères.
- Utiliser les outils numériques spécifiques aux structures de santé.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI

- Communication orale et écrite adaptée au contexte médico-administratif.
- Rigueur, sens de l'organisation et discrétion professionnelle.
- Maîtrise des outils bureautiques et logiciels métiers.
- Gestion du stress et des priorités dans un environnement exigeant.
- Esprit d'équipe et sens du service à l'utilisateur.

ÉVALUATIONS DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

- Évaluations formatives en cours de parcours (mises en situation, études de cas).
- Rédaction d'un dossier professionnel (DP).
- Épreuve finale devant un jury de certification (entretien et mise en situation).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation en présentiel et distanciel, basée sur une pédagogie active et expérientielle : apports théoriques, travaux dirigés, études de cas, jeux de rôles et mises en situation professionnelle.

Un accompagnement individualisé est assuré tout au long du parcours, avec suivi personnalisé vers la certification.



Admission

Prérequis

Aucun diplôme spécifique requis. Niveau BAC recommandé. Motivation pour travailler dans le secteur médico-administratif et aisance relationnelle souhaitées. Bonne maîtrise du français oral et écrit exigée. Maîtrise des logiciels Pack Office demandée.



BAC +2

FORMATEUR·RICE PROFESSIONNEL·LE D'ADULTES

Par ta double expertise pédagogique et technique, tu contribueras au développement de compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'acquisition d'une qualification et/ou la professionnalisation des personnes. En fonction de la spécialité, il s'agit de concevoir une action de formation à partir d'une demande ou d'un référentiel, préparer, animer et évaluer l'action de formation, accompagner et adapter des parcours de formation en faisant varier les modalités et conditions d'apprentissage. Le métier s'exerce dans des organismes de formation publics, privés ou en entreprise. Tu pourras donc être salarié·e, intervenir à la vacation ou comme travailleur·se indépendant·e.

Métiers visés

- Formateur·rice professionnel·le d'adultes.
- Conseiller·ère d'insertion professionnelle.
- Coordonateur·rice pédagogique.
- Référent·e de formation.
- Directeur·rice de centre de formation.

OBJECTIFS

- Concevoir et préparer une formation.
- Animer une formation et évaluer les acquis des apprenant·es.
- Accompagner les apprenant·es en formation.
- Inscrire ta pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises.

LES + DE LA FORMATION

- Diplôme **reconnu par l'État**.
- Enseignement axé sur des **outils pratiques** et les **compétences** immédiatement applicables.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Coordinateur·rice de projets alternatifs et solidaires.
- Conseiller·ère d'insertion professionnelle.

Modalités de la formation



Durée :
6 mois.



Rythme :
Formation continue
+ 315 H de stage
en entreprise,
obligatoires.



Lieux :
Le Port,
Saint-Denis,
Saint-Pierre.



Rentrée :
Mars et juin, chaque
année.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

BLOC 1 : CONCEVOIR ET PREPARER UNE FORMATION

- Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande.
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité.
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité.

BLOC 2 : ANIMER UNE FORMATION ET EVALUER LES ACQUIS DES APPRENANT-ES

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités.
- Evaluer les acquis de formation des apprenant-es.
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.

BLOC 3 : ACCOMPAGNER LES APPRENANT-ES EN FORMATION

- Accompagner les apprenant-es dans leur parcours de formation.
- Accueillir un-e apprenant-e en formation et co-construire son parcours.
- Tutorer les apprenant-s à distance.
- Accompagner le développement professionnel des apprenant-es.

BLOC 4 : INSCRIRE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS UNE DEMARCHE DE QUALITE ET DE RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité.
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur-riche et de professionnel-le dans sa spécialité.
- Analyser ses pratiques professionnelles.

ÉVALUATIONS DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

- Évaluations en cours de formation (ECF).
- Session de validation finale.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Cours en face-à-face pédagogique.
- Cours en visioconférence.
- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation, études de cas, travaux pratiques,...).
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle.
- Période(s) d'application en entreprise.

Admission

Prérequis

Être titulaire du BAC ou diplôme équivalent de Niveau 4.
Avoir au moins 5 années d'expertise dans un domaine d'activité. Bonne maîtrise du français oral et écrit exigée. Maîtrise des logiciels Pack Office demandée.



TOUS NIVEAUX

MANAGEMENT & LEADERSHIP COLLABORATIF

Que vous soyez collaborateur·rice ou employeur·se, cette formation a pour vocation de transformer les pratiques managériales en développant une culture de leadership collaboratif, et une organisation plus claire et plus responsabilisante.

À travers un accompagnement sur mesure, les participant·es expérimentent de nouveaux modes de communication, des outils de pilotage participatifs et des pratiques favorisant la cohésion et la performance collective.

L'objectif est de passer d'un management directif à un management fondé sur la confiance, la responsabilisation et la coopération durable entre les équipes.

Métiers visés

- Manager.
- Responsable d'équipe.
- Responsable RH.
- Chef·fe de service.
- Coordinateur·rice.
- Encadrant·e.

OBJECTIFS

- Structurer et clarifier l'organisation interne et les rôles managériaux.
- Renforcer la communication assertive et la circulation fluide de l'information.
- Développer un leadership collaboratif et inspirant.
- Maîtriser les principes de délégation efficace et de suivi bienveillant
- Identifier et gérer les conflits avec discernement.
- Renforcer la culture d'équipe et l'engagement collectif.

LES + DE LA FORMATION

- Formation conçue **100% sur mesure** selon les besoins et enjeux de l'entreprise.
- Approche **expérientielle et participative** centrée sur la mise en pratique.
- Alternance entre ateliers collaboratifs, coaching collectif et retours d'expérience.
- Outils et livrables **opérationnels** : fiches de poste co-construites, charte managériale, tableau de bord, plan d'action collectif.
- Formation animée par des **professionnel·les** du management et de la communication interpersonnelle.

Modalités de la formation



Durée :
Sur mesure.



Rythme :
Sur mesure.



Lieux :
Le Port,
Saint-André,
Saint-Denis,
Saint-Pierre.



Rentrée :
Sur mesure.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

MODULE 1 - POSER LES BASES D'UN MANAGEMENT STRUCTURÉ

- Diagnostic collectif et identification des tensions internes.
- Clarification des rôles hiérarchiques et fonctionnels.
- Définition des responsabilités et zones d'action.

MODULE 2 - CLARIFIER LES RESPONSABILITÉS ET FLUIDIFIER LA COMMUNICATION

- Co-construction des fiches de poste.
- Organisation des circuits de communication et d'escalade.
- Mise en place de règles de fonctionnement partagées.

MODULE 3 - CRÉER UN MANAGEMENT FONDÉ SUR LA CONFIANCE

- Délégation efficace et responsabilisation progressive.
- Posture assertive et pratique du feedback constructif.
- Animation de réunions et d'entretiens participatifs.

MODULE 4 - COHÉSION D'ÉQUIPE ET GESTION DES TENSIONS

- Valeurs managériales et culture d'équipe.
- Stratégies de médiation et gestion des désaccords.
- Plan d'action collectif et engagement des participant-es.

JOURNÉE D'INTERSESSION - RETOURS D'EXPÉRIENCE ET ANCRAGE DURABLE

- Évaluation des outils mis en œuvre.
- Analyse des réussites et ajustements.
- Actualisation du tableau de bord managérial et engagement collectif.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI

- Leadership collaboratif et management participatif.
- Communication managériale et feedback constructif.
- Délégation, responsabilisation et suivi.
- Médiation et résolution de conflits.
- Structuration et pilotage d'équipe.

ÉVALUATIONS DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

- Évaluation continue des acquis à travers les mises en pratique.
- Auto-évaluation des compétences en début et fin de parcours.
- Attestation de formation délivrée, détaillant les compétences développées.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Formation en présentiel ou en AFEST.
- Alternance d'apports concrets, d'ateliers collaboratifs et de simulations.
- Études de cas issus du vécu professionnel des participant-es.
- Remise de supports, trames et outils méthodologiques.



Admission

Prérequis

Aucun. Sur demande de l'entreprise.



EXECUTIVE MASTER

MANAGER DIRIGEANT·E

Manager Dirigeant·e à l'heure de la RSE et de la transformation digitale,

Dans un contexte de profondes mutations économique, digitale, sociétale et écologique les dirigeant·es d'entreprise et leurs équipes doivent faire preuve d'une résilience sans faille et d'une agilité exemplaire pour transformer leurs métiers, leur proposition de valeur afin de pérenniser leurs organisations. Ils et elles doivent également veiller à tous les signaux faibles de leur marché pour se réinventer et préparer le futur de tous les possibles.

L'Executive Master Manager Dirigeant·e a intégré ce contexte managérial. Ce programme de management général est conçu pour les managers confirmé·es, les entrepreneur·ses et les dirigeant·es qui veulent donner un nouveau souffle à leur carrière pour relever les défis qui se présentent à eux et elles.

L'ESCP Business School est classée 2^e mondiale pour son Executive MBA (Financial Times 2024).

ESCP BUSINESS SCHOOL

Inspire et éduque des leaders déterminé·es qui auront un impact positif sur le monde. ESCP délivre les meilleurs programmes de formation commerciale diplômants et non diplômants basés sur le multiculturalisme et l'interdisciplinarité aux étudiant·es et cadres internationaux à haut potentiel.

OBJECTIFS

- Structurer et clarifier l'organisation interne et les rôles managériaux.
- Renforcer la communication assertive et la circulation fluide de l'information.
- Développer un leadership collaboratif et inspirant.
- Maîtriser les principes de délégation efficace et de suivi bienveillant
- Identifier et gérer les conflits avec discernement.
- Renforcer la culture d'équipe et l'engagement collectif.

LES + DE LA FORMATION

- **10 expert·es ESCP Paris** font le déplacement à La Réunion, pour dispenser la formation.
- 1 séminaire diagnostic d'entreprise.
- 1 séminaire d'immersion à Paris.
- Programme **diplômant**.
- Le programme est inscrit au **Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)** sous la référence RNCP36371 et est **éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)**. Il donne accès au titre « Manager Dirigeant·e » de niveau 7.
- Taux de réussite : **100%***.
- Taux de satisfaction : **100%***.
- Taux d'insertion dans l'emploi (à 6 mois) : **100%***.
- Taux de poursuite d'étude : **100%***.

*Source : année 2024 / 2025.

Modalités de la formation



Durée :
Sur mesure.



Rythme :
360 H de formation.
12 mois de formation,
en temps partagé
(un jeudi, vendredi et
samedi / mois).



Lieux :
Le Port.



Rentrée :
Septembre.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

BLOC 1 MANAGEMENT GÉNÉRAL

Le ou la manager dans son environnement stratégique et humain

- Management stratégique : compréhension du contexte stratégique.
- Leadership et analyse des styles de management.
- Environnement économique de l'entreprise.

Diagnostic de la fonction direction financière et contrôle

- Système d'information comptable. Pilotage de la performance : les tableaux de bord, méthode OVAR.
- Diagnostic de l'organisation de l'entreprise.
- Analyse financière et détection des problèmes organisationnels. Audit via l'excellence opérationnelle.
- Diagnostic de la fonction Ressources Humaines communication.
- Diagnostic de la fonction marketing - Marketing digital.
- De la stratégie marketing à l'action commerciale.
- Préparation de la mission diagnostic en entreprise.
- Environnement juridique et fiscal.
- Préparation au diagnostic : méthodologie et outils.

Diagnostic d'entreprise en immersion

BLOC 2 MANAGEMENT DE PROJETS DE TRANSFORMATION

Faciliter la transformation digitale de votre organisation (cours blended)

- Appréhender les enjeux et les outils de la transformation digitale.
- Impulser la transformation digitale au sein de ses équipes.
- Manager les projets de changement et de transformation.
- Construire un projet à partir du besoin : planification, budget, ressources, analyse des risques, indicateurs.
- Manager les femmes et les hommes et communiquer/ piloter le changement induit par les projets de changement et de transformation.

Ce programme vous permet de développer un leadership responsable dans un environnement complexe et digitalisé et vous donne toutes les clés pour manager les projets de transformation en mode agile.

BLOC 3 LEADERSHIP ÉTHIQUE ET MANAGEMENT DES ÉQUIPES

Développer votre leadership

- Conduire le changement avec son style managérial.
- Développer l'engagement des équipes: charisme et posture.
- Communiquer et gérer les conflits.

Apprendre des start-ups

- Learning Expedition au coeur des start-ups et de leur écosystème.

DIAGNOSTIC D'ENTREPRISE

OBJECTIF GÉNÉRAL

Durant 5 jours, en résidentiel, vous établissez, en équipe un diagnostic général d'une entreprise, choisie par ESCP Business School et vous faites des recommandations stratégiques au Comité de Direction de l'organisation. Cette mise en situation vous met en posture de convaincre et de fédérer au plus haut niveau de l'entreprise. Journée d'intersession - Retours d'expérience et ancrage durable.

VOYAGE D'IMMERSION À PARIS

OBJECTIF GÉNÉRAL

Réalisez deux projets approfondis avec un suivi personnalisé : l'un sur une thématique métier, l'autre sur un sujet managérial transverse. Vous pouvez traiter une question stratégique pour votre entreprise ou élaborer le business plan de votre future entreprise.

Admission

Prérequis

La détention d'un titre ou diplôme de Niveau 6 et / ou une expérience professionnelle minimale de 5 années, dont au moins 3 ans sur des fonctions de management. Dérogation possible en fonction de l'expérience professionnelle.



Rajouter la mention légale : Cette formation prépare au titre professionnel de niveau 7, « Manager dirigeant-e ». Certification enregistrée au RNCP36371 publiée au Journal Officiel du 25/04/2022. Certificateur : ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CONSULAIRE ESCP EUROPE. Référentiel de formation, passerelles et équivalences sont disponibles sur demande et consultables sur www.francecompetences.fr : RNCP36371. Formation accessible aux personnes handicapées. Les indicateurs de résultats comme les taux de poursuite d'études, d'insertion professionnelle, d'interruption en cours de formation et la valeur ajoutée sont consultables sur demande. Tarif et CGV : nous consulter. Financement possible par le Pass Formation, France Travail, PRO-A, financement personnel. Mise à jour des informations : 2025.

LES PRINCIPALES SOLUTIONS DE FINANCEMENTS POSSIBLES À LA RÉUNION ↓

1. LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le CPF est un dispositif incontournable qui vous permet de cumuler des droits en euros tout au long de votre vie professionnelle pour financer des formations certifiantes ou qualifiantes.

Étapes pour mobiliser votre CPF ?

- Connectez-vous à votre espace sur moncompteformation.gouv.fr.
- Parcourez les formations éligibles au CPFC.
- Sélectionnez la formation qui vous intéresse et inscrivez-vous).

2. LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR LES SALARIÉ·ES

Les entreprises peuvent financer des formations pour leurs collaborateur·rices via ce plan, souvent soutenu par les Opérateurs de Compétences (OPCO).

Avantages pour l'entreprise :

- Développer les compétences de ses équipes pour une meilleure compétitivité.
- Renforcer l'engagement et la fidélité des collaborateur·rices.

Types d'actions de formation couvertes :

- Formations obligatoires ou nécessaires.
- Bilans de compétences.
- Actions pour valider les acquis de l'expérience (VAE).

3. LE CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP)

Le CFP permet aux agent·es publics, titulaires ou contractuel·les, des trois versants de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière) de suivre des formations à caractère professionnel ou personnel.

Conditions d'accès :

- Avoir accompli au moins 3 ans de services effectifs.
- La demande doit respecter les crédits disponibles.
- La durée maximale est de 3 ans sur l'ensemble de la carrière, fractionnable en semaines, journées ou demi-journées.

Indemnisation :

- Une indemnité mensuelle forfaitaire est versée la première année, sous réserve d'éligibilité. Pour plus de détails, référez-vous aux conditions spécifiques de votre administration.

4. LE CPF DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

Le CPF de transition, ou Projet de Transition Professionnelle (PTP), permet au ou à la salarié·e du secteur privé de s'absenter de son poste pour suivre une formation qualifiante ou se reconverter.

Conditions d'éligibilité :

- Salarié·es en CDI : justifier de 2 ans d'activité, dont 1 an dans la même entreprise.
- Salarié·es en CDD : justifier de 2 ans d'activité dans les 5 dernières années, dont 4 mois en CDD dans les 12 derniers mois.

Rôle des Transitions Pro :

- Instruire les demandes et évaluer la pertinence des projets.
 - Décider de financer totalement ou partiellement les formations.
- Pour en savoir plus, consultez le site des Transitions Pro.

5. LES AIDES SPÉCIFIQUES POUR LES DEMANDEUR·SES D'EMPLOI

France travail propose des aides comme l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour faciliter le retour à l'emploi par la montée en compétences.

Démarches à suivre :

- Échangez avec votre conseiller·ère France Travail pour valider votre projet.
- Sélectionnez une formation éligible et constituez une demande de financement.

6. LES PROGRAMMES DES RÉGIONS ET COLLECTIVITÉS

Certaines régions offrent des dispositifs spécifiques pour soutenir la reconversion ou la formation des professionnel·les.

7. LE FINANCEMENT POUR LES TRAVAILLEUR·SES INDÉPENDANT·ES ET NON SALARIÉ·ES

Si vous êtes travailleur·se indépendant·e réunionnais (profession libérale, artisan·e, commerçant·e, etc.), vous pouvez bénéficier de plusieurs dispositifs spécifiques pour financer votre formation professionnelle continue.

- Fonds Interprofessionnel de Formation des Professions Libérales (FIP-PL).

Ce fonds permet aux travailleur·ses libéraux·ales de financer leur formation professionnelle. Vous pouvez bénéficier de cette aide si vous êtes inscrit·es à l'URSSAF

- AGEFICE (Association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprise). L'AGEFICE finance les formations des dirigeant·es non salarié·es, qu'ils ou elles soient commerçant·es, artisan·es ou prestataires de services. Le montant du financement dépend de la taille de l'entreprise et des critères spécifiques de l'AGEFICE.

- FAF-PM (Fonds d'Assurance Formation des Professions Médicales).

Ce fonds est destiné aux professionnel·les de santé (médecins, pharmacien·nes, dentistes, etc.) pour le financement de leur formation continue.

Qui finance ?

Ces fonds sont gérés par des organismes dédiés (URSSAF, AGEFICE, FAF-PM) et sont accessibles via des demandes spécifiques que vous devez réaliser avant de commencer votre formation.

8. LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN (CEC)

Le CEC permet aux citoyen·nes impliqué·es dans des activités bénévoles ou de volontariat d'acquérir des droits à la formation. Ces droits sont convertibles en euros et peuvent être utilisés pour financer une formation professionnelle.

Conditions d'accès :

Pour bénéficier du CEC, vous devez justifier d'une activité de bénévolat ou de volontariat d'une certaine durée (minimum 200 heures) dans une structure agréée.

Qui finance ?

L'État finance ce compte via les crédits obtenus par les activités bénévoles.

9. LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION POUR LES SALARIÉ·ES EN CDI OU CDD

France travail propose des aides comme l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour faciliter le retour à l'emploi par la montée en compétences.

Démarches à suivre :

- Échangez avec votre conseiller·ère France Travail pour valider votre projet.
- Sélectionnez une formation éligible et constituez une demande de financement.

10. LE CONTRAT D'INSERTION PROFESSIONNELLE (CIP)

Les entreprises peuvent financer des formations pour leurs collaborateur·rices via ce plan, souvent soutenu par les Opérateurs de Compétences (OPCO).

Le CIP est destiné à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes ou des demandeur·ses d'emploi ayant besoin de formation pour accéder à un emploi durable. Ce contrat, qui comprend une période d'accompagnement et de formation, est une solution particulièrement adaptée aux jeunes en recherche d'emploi.

Qui finance ?

France Travail et les OPCO peuvent intervenir pour financer ce contrat.

11. L'AIDE À LA CRÉATION OU À LA REPRISE D'UNE ENTREPRISE (ACRE)

L'ACRE permet aux créateur·rices ou repreneur·ses d'entreprise d'obtenir une exonération de charges sociales pendant un an, tout en finançant leur formation continue.

Conditions d'accès

Cette aide est accessible sous certaines conditions, notamment pour les demandeur·ses d'emploi ou les bénéficiaires de minima sociaux.

Qui finance ?

L'ACRE est gérée par l'Urssaf et peut inclure des financements pour des formations liées à la création ou la gestion d'entreprise.

12. LE FINANCEMENT PERSONNEL ET LES SOLUTIONS DE PAIEMENT À LA RÉUNION

Si aucune aide ne couvre entièrement vos besoins, des solutions comme le paiement échelonné ou les crédits à taux préférentiel peuvent vous aider à financer votre projet.

Astuce :

comparez les offres proposées par les organismes de formation.

Certaines régions offrent des dispositifs spécifiques pour soutenir la reconversion ou la formation des professionnels.

Bon à savoir :

consultez le site de votre région pour découvrir les aides disponibles.

Comment choisir la meilleure solution de financement ?

IDENTIFIEZ VOS OBJECTIFS

PROFESSIONNELS :

faites le point sur vos compétences actuelles et vos besoins.



VÉRIFIEZ VOS DROITS :

explorez les dispositifs accessibles selon votre situation.



DEMANDEZ CONSEIL :

contactez-nous pour une analyse personnalisée ou rapprochez-vous de votre conseiller·ère en évolution professionnelle.



“

TO THINE
TOWN SELF,
BE TRUE.

”

William SHAKESPEARE



CONTACT

La Réunion
0262 29 26 26
recrutement@tetranergy.com

tetranergy.com



VERSION 2025 / 2026

L'ÉCOLE
PLUS BUSINESS
QUE SCHOOL